

Communiqué

Lancement d'un outil de sensibilisation en matière de paysage forestier

L'Agence de mise en valeur de la forêt privée de l'Estrie (AMFE) est fière de s'associer à Paysages estriens dans une démarche de sensibilisation des intervenants de la forêt visant la protection des diverses composantes des paysages.

L'AMFE a comme mandat, dans une perspective de développement durable, d'orienter et de développer la mise en valeur de la forêt privée de la région de l'Estrie. Pour ce faire, elle œuvre notamment, en vertu de la *Loi sur les forêts*, à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi d'un Plan de protection et de mise en valeur de la forêt privée (PPMV). Le PPMV vise à maximiser, pour les propriétaires forestiers et les communautés, les retombées économiques, sociales et environnementales générées par la protection et la mise en valeur de la forêt privée.

L'AMFE a donc à cœur le maintien des avantages sociaux et économiques multiples que la forêt procure à la société, notamment en favorisant la préservation des paysages forestiers d'intérêt collectif qui contribuent à la renommée de la région. Cette prise en compte du paysage se concrétise par l'application de règles simples lors de l'exécution de travaux d'aménagement forestier, et ce pour le plus grand bénéfice de tous.

-30-

Source :

Lise Beauséjour, ing.f
Directrice générale
AMFE
(819) 823-8884
lbeausejour@abacom.com

